



**Les archers de la Seulles et le Comité Départemental du Calvados  
sont heureux de vous inviter à participer au 8e Trophée des Roses**

**le dimanche 25 janvier 2026**

**Pour ce concours par équipes féminines,  
nous vous donnons RDV salle de l'Edit à Courseulles sur mer**

**Attention au changement du règlement**



# Greffé

Ouverture du greffe ► 9h30  
Début des échauffements ► 9h45  
Inspection matériel : ► 10h15  
Début des tirs de qualification par équipe ► 10h30



## CATEGORIES

Scratch Dames « arc classique » sans catégorie d'âge  
Scratch Dames « arc à poulies » sans catégorie d'âge  
Scratch Dames « arc nu » sans catégorie d'âge

## Formule

1ère partie : tir de qualification par équipe.  
2ème partie : duels sur le principe de « montante / descendante sans élimination directe  
Toutes les équipes tirent jusqu'à l'établissement du classement final.

---

Tir par équipes de 2 (ou 3 avec la possibilité d'une remplaçante)  
Possibilité d'équipes de club mixte

- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc à poulies et un arc classique ou arc nu. Dans ce cas l'équipe sera classée en poulies.
- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc nu et un arc classique : l'équipe sera en classique.

Un bonus sera accordé aux équipes avec une archère 1ère ou 2ème année de licence et n'ayant jamais fait de compétition officielle sur cible anglaise (concours loisir).  
L'équipe comprenant une archère de ce type devra l'indiquer à l'inscription.

## Blasons

Tir à 18 mètres - blason non officiel : 40 cm

## Comptage des points

Poulies : cordon défavorable

Classiques : tout le jaune vaut 10 et cordon défavorable

Nus : tout le jaune vaut 10 et cordon favorable

## Rythme des tirs

AB/CD

## Tenues

Libre, chaussures de sport obligatoires

Les déguisements sont autorisés, et même souhaités

## Tir de qualification

10 volées de 6 flèches (3 flèches par archère) – 2 blasons par équipe.  
Bonus de 40 points au départ pour les équipes avec une archère 1ère ou 2ème année de licence n’ayant jamais fait de compétition officielle (bonus non cumulable).  
Ce bonus est valable pour une équipe de 2 archères, sans remplaçante

## Temps des volées

2 minutes avec les 2 archères sur le pas de tir  
les points sont comptés pour l’équipe, pas de comptage individuel  
la remplaçante ne peut pas entrer en cours de volée.

## Phases finales

Début 1 heure après la fin des tirs de qualification, pour toutes les équipes.  
Etablissement du tableau montante/descendante en fonction du tir qualificatif

Chaque match se déroulera au meilleur des 4 sets de 6 flèches.  
Chaque archère tire trois flèches.

Les équipes avec une néo licenciée ont une compensation de 5 points  
sur chaque set sans que la volée ne puisse dépasser 60.

Le comptage des points est identique au tir de qualification :  
Poulies : cordons défavorables.

Classiques : tout le jaune vaut 10, tous les cordons sont défavorables.  
Nus : tout le jaune vaut 10, tous les cordons sont favorables.

Temps des volées : 2 min, 1 seule archère à la fois sur le pas de tir.  
La deuxième archère se trouve derrière la ligne des 1 mètre.  
La remplaçante peut entrer en cours de match, mais pas en cours de set.



Les tirs se feront avec une musique d'ambiance

Droits d'inscriptions : **15 € par équipe**

*Règlement via HELLO ASSO*

lien vers inscription

(CTRL - clic)

**DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 22 JANVIER 2026**

***Nous indiquer : nom de l'équipe , armes et si présence d'une débutante***

***Contacts :***

[archers.seulles@yahoo.fr](mailto:archers.seulles@yahoo.fr)

Philippe GODARD : 06 95 18 23 33

***Arbitres du concours :***

DELIQUAIRE Olivier – BOISGONTIER Hervé - GAUNEAU Pascal

***Buvette et restauration sur place***

***Venez nombreuses !!!***